

Avis du Conseil national de l'information géolocalisée

Sur le projet de décret portant modification du décret n° 2011-1371 du 27 octobre 2011
relatif à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Sollicité par le Commissariat général au développement durable pour apporter un avis sur un projet de décret portant modification du décret n° 2011-1371 du 27 octobre 2011 relatif à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN),

le Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG), consulté par voie électronique le 30 septembre 2026,

émet un **avis favorable** au projet de décret ci-annexé.